

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 06 juillet 2023

n° 127-23 C

Objet : RS - Précisions sur le poste et le recrutement du webmaster éditorial à la direction de la communication

- date de convocation le 30 juin 2023
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi six juillet à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à La Compôte, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 45

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Claire Plateaux - Walter Sartori - Corinne Charles - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 22

de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Brigitte Bochaton à Philippe Gamen - de Claudine Bonilla à Gaëtan Pauchet - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Pierre Brun à Jimmy Bâabâa - de Philippe Cordier à Benoît Perrotton - de Marcel Ferrari à Jocelyne Gougou - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Sabrina Haerincq à Corinne Charles - de James Hallay à Josette Rémy - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Jean-Pierre Fressoz - de Thierry Repentin à Aurélie Le Meur - de Farid Rezzak à Isabelle Dunod - de Daniel Rochaix à Eric Delhommeau - de Alain Saurel à Jean-Maurice Venturini - de Bruno Stellian à Jean-Marc Léoutre - de Alain Thieffenat à Martine Lambert - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Céline Vernaz à Luc Berthoud - de Philippe Vuillermet à Marie Bénévise

• conseillers excusés : 14

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Michel Camoz - Jean-Pierre Casazza - Jean-Pierre Coendoz - Maryse Fabre - Christian Gogny - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Christophe Pierretton - Dominique Pommat - Damien Regairaz - Thierry Tournier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 06 juillet 2023

délibération n° 127-23 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement du webmaster éditorial à la direction de la communication**

Philippe Gamen en l'absence de Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée des ressources humaines et de l'accueil des gens du voyage, indique que le poste de webmaster éditorial à la direction de la communication est à pourvoir.

Ce poste est chargé de piloter et mettre en œuvre la stratégie web et d'assurer le contenu éditorial des supports web et digitaux.

Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

Niveau de recrutement	Catégorie A – cadre d'emplois des attachés
Missions confiées à l'agent	Pilotage de la stratégie web - Mener des projets web sur la base de la plateforme numérique, et en faire la promotion auprès des autres communes - Planifier et mettre en œuvre le volet web d'un plan de communication - Assurer le référencement, ainsi que l'administration, l'animation et le développement des supports web sur les volets techniques et stratégiques - Assurer une veille stratégique et technologique des outils, et rendre compte de l'évaluation par un traitement statistique - Développer de nouveaux supports et outils pour faire de la direction un service de pointe : pilotage, conception et animation de projets, e-administration Création et gestion de contenus web - En lien avec le responsable éditorial et les chargés de communication, définir et produire le contenu (texte et iconographie) des sites internet, du futur webzine, des réseaux sociaux : sourcing auprès des services et collectivités, rédaction et diffusion des articles, développement, mise à jour et enrichissement des contenus, soit via les contributeurs, soit avec l'appui des chargés de communication, soit en lien avec la responsable éditoriale - Animer et modérer les réseaux sociaux en pilotage à la direction de la communication, en lien avec les chargés de communication et le responsable éditorial - Participer à la stratégie éditoriale des publications web (newsletters principalement) : définir les sujets, rédaction des articles, diffusion de la lettre, évaluer son impact et les solutions pour la rendre plus efficace - Participer occasionnellement à d'autres supports d'informations (print) en appui à la rédactrice en chef des supports d'information : définitions de sujets, conférence de rédaction, rédaction d'articles, afin d'offrir une déclinaison multicanal de l'information et d'assurer le lien entre print et web Animation des réseaux des contributeurs - Animer le groupe des contributeurs des supports web existants et à venir - Former les contributeurs au CMS utilisé - Accompagner les directions dans leurs missions de rédaction - Assurer la diffusion et le respect de la charte éditoriale des supports web - Apporter une assistance technique aux utilisateurs
Rémunération de l'emploi	Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des attachés selon expérience

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L. 332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : confirme que le poste de webmaster éditorial à la direction de la communication est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des attachés. Ce poste présente les caractéristiques définies ci-dessus,

Article 2 : confirme que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +4/5 dans le secteur de la communication et du web,
- connaissance indispensable des technologies (HTML5, CSS, web responsive design...), traitement d'images et infographies du web,
- maîtrise de la culture web, de l'environnement juridique des métiers et outils de la communication et du web,
- maîtrise de la méthodologie de projets (gestion, animation, évaluation),
- créativité, qualités rédactionnelles,
- réactivité, rapidité de réalisation, disponibilité, autonomie, prise d'initiatives,
- rigueur, sens de l'organisation et du travail en équipe (qualités relationnelles),

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **127-23 C**

Objet de l'acte : RS - Précisions sur le poste et le recrutement du webmaster éditorial à la direction de la communication

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 2 - Autres délibérations

Date de l'acte : 11 juillet 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20230711-lmc1H29479H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H29479H1

Date de transmission en Préfecture : 11 juillet 2023

Date de réception en Préfecture : 11 juillet 2023

Publication sur le site internet: mardi 11 juillet 2023